

Le Chant de l'Herbetan

En juin et juillet, le soleil a versé à flots ses torrides rayons, qui ont fait pencher la fleur et jaunir les pelouses et les champs !



SECHERESSE ET CANICULE

La crise de la sécheresse a atteint le niveau 4/4 concernant la Chartreuse.

Cela impose notamment des restrictions sur les usages de l'eau :

- Interdiction de tout prélèvement d'eau à usage domestique non sanitaire de l'eau quelque soit la ressource en eau (hors eau pluviale récupérée) ;
- Interdiction du lavage des voitures ;
- Interdiction de nettoyer façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel ou impératif sanitaire ou sécuritaire ;
- Interdiction du remplissage des piscines à usage privé ;
- Interdiction d'arrosage des pelouses et massifs fleuris ;
- Interdiction d'arrosage des jardins potagers de 09H00 à 20H00.

Plus d'informations sur le site internet : <https://saintpierredentremontisere.fr/vigilance-et-alerte-secheresse/>

N'oublions pas de rester au frais et de nous hydrater !



OFFRES D'EMPLOI

. La commune de Saint Pierre d'Entremont Isère recherche **un(e) agent(e) polyvalent(e) d'accueil et de secrétariat**

Prise de poste au plus tôt en CDD de 12h/semaine

Envoyer CV et lettre de motivations par courriel à mairie.stpierredentremont38@wanadoo.fr ou en mairie directement.

Plus d'informations : <https://saintpierredentremontisere.fr/offres-demploi-2/>

. L'AADEC recherche **un(e) directrice/teur - Convention collective de l'animation**

Prise de poste le 01/09/2022 en CDI à temps complet

Envoyer CV et lettre de motivations prioritairement par courriel à direction@aadec.fr ou par courrier à **AADEC Maison Intercommunale 73670 St Pierre d'Entremont avant le 20 août 2022.**



MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

La Communauté de Communes en compétence « Petite Enfance » accompagne les communes des Entremonts. L'existence d'un projet de Maison d'Assistants Maternelles est confirmé sur la Commune de St-Pierre d'Entremont Savoie. La Commune est en cours de remise aux normes du logement qui sera mis à disposition. Les assistantes maternelles porteuses du projet « Les Explos », responsables de ce service, soutenues par la Collectivité sont en cours de démarche auprès des institutions (CAF et Département) pour une ouverture au plus tôt (Janvier 2023...).

Les éléments concernant l'ouverture (modalités et date de démarrage des inscriptions auprès des assistantes maternelles, date d'ouverture, nombre de places, amplitude horaire de l'ouverture de la MAM pour l'accueil des enfants etc...) nous seront communiqués dès que possible par les assistantes maternelles en charge du service.

Nous mettrons tout en œuvre pour informer les habitants via les bulletins municipaux, sites internet, supports de communication de l'AADEC.



CUISINE PARTAGEE

Notre projet de cuisine partagée pour rapprocher les générations est en bonne voie.

La convention a été signée entre l'AADEC et Saint-Pierre d'Entremont Isère.

Les travaux de mise aux normes seront bientôt réalisés dans l'ancienne cantine du bâtiment « La Chartreuse ».



A PROPOS DE NOS CIMETIERES

Notre préoccupation quotidienne est d'œuvrer pour le bien présent et futur de notre commune, ce qui requiert beaucoup de temps, d'énergie, et de moyens financiers. Ce n'est pas pour autant que nous oublions nos cimetières et le soin à apporter aux lieux où reposent nos ancêtres.

Pour répondre à quelques remarques faites à propos de l'entretien de nos cimetières de St Pierre d'Entremont et de St Philibert, il faut savoir tout d'abord que l'interdiction qui nous est faite depuis quelques années d'utiliser certains désherbants pour nettoyer les allées rend cette tâche plus difficile et plus coûteuse.

Mais notre principal souci vient de ce que certains emplacements sont apparemment délaissés et envahis par les mauvaises herbes. Nous rappelons qu'il appartient à chaque famille concernée d'assurer l'entretien de la tombe familiale. Ce n'est pas le rôle des employés municipaux.

« Les propriétaires ou les ayants-droits d'une concession sont tenus de maintenir en bon état c'est-à-dire de garantir l'étanchéité du caveau, nettoyer la pierre tombale, prendre soin des plantes, rénover la sculpture. Tous les aménagements et les travaux sont à leurs frais. »

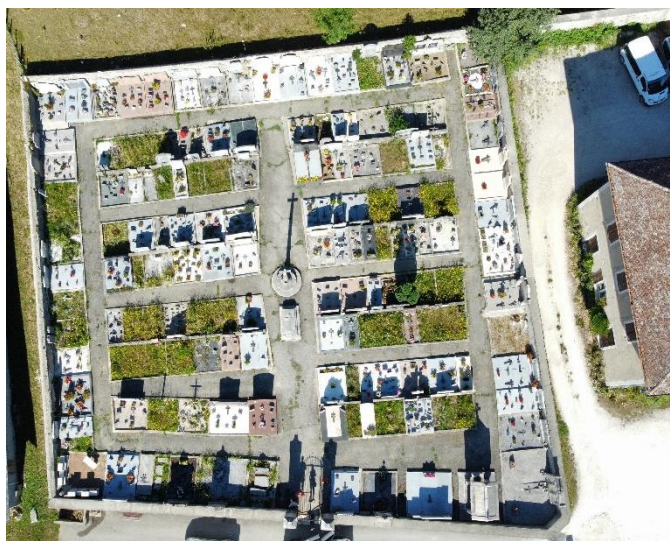
Parmi ces emplacements, il en est qui sont certainement « vacants », plus aucun descendant ne se manifestant pour assurer la continuité de la concession.

Il nous faut donc envisager la récupération de ces tombes « abandonnées ». Cette démarche peut prendre des années avant d'aboutir et, éventuellement, de permettre à la commune de pouvoir disposer légalement de l'emplacement concerné. Les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales en matière de Droit Funéraire sont extrêmement formalisées et protectrices des familles.

A titre d'exemple et pour permettre d'évaluer la lourdeur d'une procédure de récupération d'une concession par la commune : « La conduite de la procédure de reprise d'une concession perpétuelle implique tout d'abord que soient réunies deux conditions cumulatives. En premier lieu, en vertu de l'article L. 2223-17 du CGCT, la procédure ne peut intervenir qu'à l'issue d'une période de trente ans. La reprise est en outre impossible dans les dix années consécutives à la dernière inhumation dans la concession en vertu de l'article R. 2223-12 du même code. En second lieu, la concession doit avoir « cessé d'être entretenue ». Les descendants et successeurs des titulaires des concessions visées par une opération de reprise et les personnes chargées de leur entretien sont informés par le maire, au moyen d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception, du jour et de l'heure de la visite destinée à la constatation de l'état d'abandon. En vertu de l'article R. 2223-13 du CGCT, cette lettre doit être adressée un mois avant la constatation et doit inviter ces personnes à assister à celle-ci ou à s'y faire représenter. Dans l'hypothèse où l'adresse des personnes concernées n'est pas connue, un avis précisant la date et l'heure de la visite est affiché, un mois avant, à la mairie et à la porte du cimetière. »

A titre d'information, nous invitons nos concitoyens à se rendre sur le site de la commune où figurent des photos aériennes des cimetières de St Pierre d'Entremont et de St Philibert afin que chacun(e) puisse voir si la tombe familiale a besoin d'entretien.

Nous allons entreprendre un gros travail de recherche et d'information pour répertorier ces concessions apparemment « abandonnées » et permettre à la commune, dans les limites juridiques en la matière, de récupérer ces emplacements.



Vue aérienne du cimetière du bourg

Retrouvez ces photos aériennes sur le site de la commune à cette adresse :
<https://saintpierredentremontisere.fr/a-propos-de-nos-cimetieres/>



Vue aérienne du cimetière de St Philibert

UNE EXPERIENCE DE COVOITURAGE REUSSIE !

Résidant sur la commune d'Entremont le Vieux et travaillant à Chambéry, j'utilise quasi quotidiennement ma voiture pour les trajets. Or, j'ai constaté depuis plusieurs temps sur ce parcours que nous sommes finalement nombreux à « descendre vers la vallée » souvent seuls dans nos véhicules.

Dernièrement, j'ai eu l'idée de tester une application numérique de covoiturage du quotidien. Par le biais d'une inscription conducteur ou passager, celle-ci permet de mettre en lien toutes les personnes désireuses de covoiturer, ce qui facilite l'organisation des trajets. J'ai ainsi pu covoiturer de manière plus fréquente pour un coût de 2,00 euros/trajet Entremont le Vieux/Chambéry.

Une réflexion est maintenant à avoir : continuer ainsi ? mais actuellement peu de personnes des Entremonts se servent de cette application. Inciter à s'inscrire sur cette plateforme ? Créer un groupe de covoiturage pour être plus autonomes sur notre démarche sans dépendre d'un site web prédéfini ? La question est ouverte et nous conduit à vous proposer de nous réunir au sein d'un groupe de travail, de réflexion sur le sujet.

Quel que soit votre trajet, si vous êtes intéressés par ce groupe de travail, vous pouvez laisser vos coordonnées à :

Aurélie Pyot : 06 71 63 58 55 ou pyotfamily@gmail.com

Une première rencontre vous sera proposée à la rentrée.

Covoiturer sur les trajets du quotidien dans les Entremonts, c'est pratique, économique et écologique.

Aurélie Pyot



JEUNE SPORTIF DES ENTREMONTS

Alpes Isère tour - Matéo Allard, local de l'épreuve, nous invite au centre du peloton

Cette année, la 5^e étape de l'Alpes Isère tour, a traversé notre communauté de communes en partant d'Entre-deux-Guiers/Les Échelles, et a remonté la vallée des Entremonts pour s'enfuir par le col du Granier jusqu'à Allevard.

Matéo Allard, membre de l'équipe « AG2R Citroën U23 team » depuis 2021 nous raconte :

« J'ai apprécié cette épreuve, j'étais à la maison tous les jours puisque ma mère est originaire du nord-Isère et nous avons terminé par la Chartreuse. De plus, nous avons très bien réussi sportivement avec 1 victoire et plusieurs top 10 acquis grâce à notre collectif. C'était incroyable, tout le monde criait mon nom au bord de la route, j'en avais des frissons, je ne pensais pas vivre ça un jour ! »

C'est en grande partie en Chartreuse que se déroulent ses entraînements.

Dès l'âge de six ans, il s'entraîne avec le club VTT Chartreuse ; à douze ans, il commence à faire des compétitions en VTT (avec le CLIC VTT à Chambéry) puis, il s'est réellement mis au cyclisme sur route en 2019.

La route des Buis entre Corbel et Saint-Pierre mais également la montée du Charmant Som et son arrivée dans les alpages sont ses routes préférées.

Son parcours favori est celui qui emprunte le col du Granier, Chapareillan, Sainte-Marie-du-Mont, puis les cols de Marcieu, du Coq et du Cucheron.

Vous l'aurez compris, Matéo est un grimpeur qui veut grimper dans les classements.

Ses objectifs à court terme sont d'aller chercher une victoire au niveau élite amateur d'ici la fin de l'année et de confirmer ce qu'il a déjà fait l'année dernière à la ronde de l'Isard, c'est-à-dire un top 10 au classement général ou mieux.

Stéphanie Breyton, conseillère municipale à Entremont le Vieux



Photo Cassandra Donne

CROIX DU MOLLARD

Après avoir été mise à l'abri le temps des travaux du bourg, la Croix du Mollard a retrouvé un emplacement sur la place de la mairie.



MARCHÉS NOCTURNES SUR LES ENTREMONTS - LES MERCREDIS DE L'ÉTÉ

Le **groupement des paysans, artisans et producteurs** du massif propose pour animer la fin de journée des mercredis du 13 juillet au 24 août, des marchés avec uniquement des artisans, de la musique en live, une buvette avec bières locales et de la petite restauration. Le tout dans une ambiance type guinguette !

Les marchés nocturnes auront lieu de 17h à 21h :

Mercredis 03, 10 et 17 août à St Pierre d'Entremont

Mercredi 24 août à Entremont le Vieux



NAISSANCES :

Maxime CLOITRE est né le **18 mai 2022** et fait le bonheur de ses parents Mélissa et Thibault CLOITRE

Eloïse REY est née le **6 juillet 2022** à la grande joie de ses sœurs Emily et Elisa et de ses parents Stéphanie et Nicolas REY.



SAINT

Pierre

d'ENTREMONT

isere